

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CŒUR DU COTENTIN

Compte rendu de la réunion du 14 octobre 2015

Organisation du transport scolaire

Présents :

- Monsieur LEBRETON, Vice-Président de la Communauté de Communes
- Monsieur COQUELIN, Conseiller Départemental
- Monsieur LEBLOND, Service Transports du Conseil Général de la Manche
- Monsieur LEMOINE, Agence Technique du Cotentin
- Monsieur LEROUX, Service Transports du Conseil Général de la Manche
- Madame THOMAS, Directrice du Collège Sainte Marie
- Monsieur REMEUF, Principal du Collège Félix Buhot
- Monsieur LE BECACHEL, Principal-Adjoint du Collège Félix Buhot
- Monsieur LELERRE, Société Collas Voyages
- Monsieur PICHARD, Société Collas Voyages
- Madame PREVELLE, Société Collas voyages
- Madame SANSON, Adjointe au Maire de Valognes
- Madame GUESDON, Association des parents d'élèves du Collège Marcel Grillard
- Madame TRAVERS, Association des parents d'élèves du Collège Marcel Grillard
- Madame GOMONT, Association des Parents d'élèves Collège Sainte Marie
- Madame EPAILLARD, Secrétaire de la Communauté de Communes

Il est fait le constat du bon déroulement de la rentrée de septembre, hormis quelques petits incidents réglés rapidement.

- **Aménagement du parking du Collège Félix Buhot**

Monsieur COQUELIN précise que des travaux d'aménagement sont prévus au Collège Félix Buhot et qu'il va intégrer un abri bus supplémentaire dans la réflexion, ceci permettant aux élèves de Sainte Marie de s'abriter en attendant la navette.

Monsieur LEMOINE informe que les travaux vont permettre de régler les problèmes de circulation, stationnement, accessibilité...aux abords du Collège Félix Buhot. Un problème foncier doit néanmoins être réglé.

Monsieur COQUELIN souhaite rétablir le double sens de la rue Saint Lin.

- **Sortie du Collège Sainte Marie**

Madame THOMAS souhaiterait faire sortir les élèves par le grand portail afin qu'ils empruntent le passage piéton pour rejoindre les bus stationnés de l'autre côté de la route. Monsieur COQUELIN pense également que ce serait plus sécurisant. Monsieur LEROUX signale le manque de lisibilité de la ligne sur l'avant du car si les élèves arrivent au bus par l'arrière.

Cette nouvelle disposition est adoptée.

- **Port des gilets jaunes et sécurité**

Madame TRAVERS souhaiterait que les chauffeurs portent le gilet jaune. Monsieur LE BECACHEL demande un discours commun de la part des chauffeurs à ce sujet.

Monsieur COQUELIN fait remarquer que le plus important est le port du gilet entre la maison et l'arrêt de bus.

Monsieur PICHARD pense que les parents ont un rôle principal à jouer auprès de leurs enfants afin de leur faire appliquer cette règle, ce que partage Monsieur COQUELIN. Il évoque également le problème du reflet du gilet dans le parebrise.

Monsieur LELERRE précise que si le chauffeur est trop répressif, des dégradations sont faites dans les véhicules. Le règlement indique que si les enfants ne portent pas le gilet, ils ont un avertissement et sont exclus du transport après deux avertissements.

Monsieur LEROUX pense que les trois paramètres réunis (parents, école et chauffeurs) permettront le succès de ce dispositif.

Madame GUESDON fait remarquer que certains chauffeurs n'appliquent pas les règles de politesse.

Madame PREVELLE indique que des réunions de sensibilisation et de rappel des règles aux chauffeurs sont organisées.

Monsieur PICHARD rappelle les dégradations importantes dans les bus.

Il est précisé que les verbalisations concernant le port de la ceinture de sécurité vont débiter après les vacances de la Toussaint.

- **Ajustements circuits et horaires**

Madame GOMOND souhaiterait que la navette du matin entre le Collège Félix Buhot et le Collège Sainte Marie soit avancée de quelques minutes afin de laisser plus de temps aux élèves pour aller à leurs casiers.

Madame TRAVERS fait part d'un problème d'horaires sur le circuit de Le Valdecie/Le Vrétot suite au changement de chauffeur. Il lui est répondu que le chauffeur doit s'adapter aux horaires et non l'inverse. Le respect des horaires sera donc vérifié.

Madame TRAVERS demande s'il est possible d'avancer de cinq minutes le circuit 2 (Rauville la Bigot) car il arrive trop tard au collège. Elle soulève également un problème de retard pour le circuit 6 (Sottevast/Négreville). Messieurs LELERRE et PICHARD n'ont jamais constaté de retard sur le circuit 2. Les deux circuits vont être vérifiés par les services départementaux.

Madame GUESDON signale que l'arrêt du bus sur la voie dans le bourg de Rauville la Bigot provoque un bouchon. Monsieur LEMOINE précise que le bus doit s'arrêter sur le zébra sur la place et ne doit donc pas poser problème. Cela va être vérifié par le transporteur.

Madame GOMONT demande si un circuit reliant Huberville, Saint Martin d'Audouville et Octeville L'Avenel est envisageable. Monsieur LEMOINE répond par la négative puisqu'il s'agit de trois cantons différents avec des rattachements scolaires différents. Il n'y a donc pas d'interconnexions possibles.

Monsieur LE BECACHEL signale que les bus arrivent de plus en plus tard au Collège Félix Buhot le mercredi midi : 12h55 pour le dernier en sachant que les cours se terminent à 12h25. Le numéro de circuit sera transmis à Monsieur Lemoine afin que ce problème soit réglé.

- **Aménagement des points d'arrêts**

Madame GUESDON fait part de la satisfaction des parents sur l'aménagement du point d'arrêt « La Championnerie » à l'Etang-Bertrand.

Madame SANSON souhaite connaître l'état d'avancement des aménagements des points d'arrêts.

Monsieur LEMOINE informe que 90% des arrêts ont été aménagés. Les seuls points non traités sont dus au manque de budget ou une nécessité d'acquisition foncière.

Il informe également de retards sur la pose d'abris-bus suite à la faillite du fabricant.

Il est rappelé que l'information en temps réel des incidents est impossible avec les moyens actuels.

Madame GUESDON demande si les créations de communes nouvelles entraîneront une refonte des circuits. Aucune réponse ne peut être apportée à ce jour, la compétence transport étant transférée au Conseil Régional l'année prochaine.